**L'économie du vieillissement en France, une source de développement dans les territoires des villes petites et moyennes**

**Jérémie Brun (CESAER/AUSB)**

**Une présentation de la Silver Economy**

Depuis 1999, le vieillissement est considéré comme un défi par les Nations Unies (DUMONT, 2006). Selon l’Agence de Notation Américaine Moody's, le vieillissement ralentit la croissance mondiale. En effet, la diminution de la population active a un impact négatif sur l’économie, alors que dans le même temps le vieillissement a pour conséquence de baisser les taux d’épargne des ménages, et donc de réduire l’investissement. Pour autant, la *Silver Economy* peut être une solution pour contourner ce problème et créer de la croissance à partir du vieillissement (DERRAC, 2014). Parmi les pays développés, l’Allemagne et le Japon sont les deux territoires les plus touchés par le vieillissement. Il existe 4 facteurs qui expliquent le vieillissement : la fécondité, la longévité, la composition par âge des flux migratoires et enfin, l’héritage des évolutions passées (DUMONT, 2011).

**Le Japon et l’Allemagne, précurseurs dans le développement de la Silver Economy**

La *Silver Economy* est un concept germano-japonais (DAMGE, 2013). Dès 1994, le Japon s’est axé sur un travail autour du principe de « design universel », afin de rendre accessibles à tous les infrastructures et notamment les lieux publics et les transports. Ce même pays a également légiféré dans le sens de standards industriels pour inciter les entreprises au développement de services et de produits destinés aux personnes âgées. Ce processus est encadré par le National Institute of Technology and Evaluation. Le Japon est l’un des premiers pays à avoir considéré le vieillissement comme un levier de croissance et de création d’emplois. L’objectif est ainsi de stimuler l’innovation à partir de la domotique et de la robotique. Un écosystème a donc été créé autour du vieillissement avec plus de 10000 entreprises et 250 universités. Entre 2004 et 2008, il a été observé le retour d’une croissance annuelle supérieure à 2% (LORENZI *et al.*, 2010).

De son côté, l’Allemagne s’est engagée, en 2009, dans une démarche baptisée « L’âge, un facteur économique » dans le but de sensibiliser les entreprises aux conséquences du vieillissement de la population sur leurs champs d’activité. Ce sont ainsi 5 secteurs qui ont été ciblés avec les services ménagers, les services financiers, le commerce de détail, le tourisme et la santé. A travers cette initiative, un écosystème rassemblant retraités, organismes de consommateurs, experts et entreprises s’est développé afin de mettre en place un label qualité en faveur des acteurs économiques, mais également d’informer et de sensibiliser les PME aux besoins des seniors (PINVILLE, 2013). L’Allemagne est un pays précurseur dans le déploiement de politiques de vieillissement où l’économie tient une place centrale et cela se traduit dans les territoires. La ville de Nuremberg a ainsi pour objectif d’accompagner l’évolution de la demande des personnes âgées, mais également d’engager les jeunes et les seniors dans un transfert de savoir-faire, de compétences (GAUDRON *et al.*, 2010).

**Une prise en considération en France**

A travers ces démarches exemplaires à l’étranger, la *Silver Economy* a été l’une des filières initiée par le gouvernement AYRAULT (mai 2012-mars 2014) et le ministère des Affaires Sociales et de la Santé et celui du Redressement Productif. Le 24 avril 2013 a été présentée pour la première fois la filière *Silver Economy*. Le 1er juillet 2013 a été installé le comité de filière *Silver Economy*. Ses missions sont de piloter, fédérer et structurer la filière, avec notamment l’élaboration du contrat de filière *Silver Economy* mis en ligne en décembre 2013. Le comité stratégique est constitué de grandes fédérations professionnelles, des pôles de compétitivité, des financeurs et des entités publiques. Il est animé par Gilles SCHNEPP, PDG du groupe Legrand. La *Silver Economy* a vocation à être une filière d’avenir qui se situe à la frontière entre le développement économique et le développement social (MAISONNEUVE, 2016). Tout l’intérêt de l’économie du vieillissement est de parvenir à articuler un développement social dans le sens du « bien-vieillir » ou du « mieux-vieillir », tout en explorant les possibilités en matière de développement économique, de création d’emplois et de croissance locale. C’est une filière qui mêle les acteurs sociaux à travers les services à la personne et les acteurs économiques à travers l’industrie dans une même dimension.

**Une source de développement pour les territoires des villes petites et moyennes françaises**

Les territoires des villes petites et moyennes concentrent un taux de personnes âgées important qui leur permet de considérer cette économie comme une source de développement. Ces territoires, en France, sont composés de près de 27% de plus de 60 ans, alors qu’au niveau national, ce taux est seulement d’environ 24%. L'objectif de cette communication est d'observer comment les élus politiques de ces territoires intègrent cette économie à leur territoire. L'hypothèse de départ se base sur une observation de deux types de collectivité territoriale, certaines qui assument cette politique de développement en la rendant visible, comme à Guéret, et d'autres qui investissent sans communiquer, de manière plus invisible, comme au Creusot. Ces différents cas seront observés par une analyse des politiques de développement et des entretiens avec les acteurs locaux des territoires des villes petites et moyennes identifiés, complété par une mise en perspective des cas allemands et japonais. Ainsi, sera définie le concept de la Silver Economy, son développement en Allemagne et au Japon et son intégration au politique de développement des collectivités territoires des villes petites et moyennes françaises.

**Bibliographie**

# DAMGE Mathilde, « L'or gris de l'économie du vieillissement attise les convoitises », In : *Le Monde*, le 8 juillet 2013.

DERRAC Charles, « Le vieillissement ralentira la croissance mondiale », In : *Le Figaro*, 7 août 2014.

DUMONT Gérard-François, *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Ellipses, 2006.

DUMONT Gérard-François, « Faut-il mesurer le vieillissement ? », In *: Les cafés de statistique : la statistique éclaire-t-elle les questions de la société ?*, Société française de statistique, 14 juin 2011.

GAUDRON Dominique, GEORGES Renaud, « Bien vieillir en Europe : le rôle des villes », In : *Esprit*, p. 113-118, Juillet 2010.

# LORENZI Jean-Hervé, XUAN Hélène, « Les sociétés vieillissantes sont-elles condamnées? Les leviers de croissance des sociétés vieillissantes », In : *Slate*, 23 novembre 2010.

MAISONNEUVE Catherine, « Coup d’accélérateur pour la Silver Economie », In : *La Gazette des communes*, Vol.7, N°2035, p. 38-40, février 2016.

PINVILLE Martine, « Révéler le défi politique de l’avancée en âge, Perspectives internationales », Rapport remis à M. le Premier Ministre, 2013.